



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation de la licence



Lettres modernes

de l'Université Paris-Est Marne-la-  
Vallée

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

*En vertu du décret du 3 novembre 2006<sup>1</sup>,*

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

---

<sup>1</sup> Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

# Evaluation des diplômes Licences – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Créteil

Établissement déposant : Université Paris-Est Marne-la-Vallée - UPEM

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Lettres modernes

Domaine : Arts, lettres, langues

Demande n° S3LI150008425

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Bâtiment Copernic, 2<sup>ème</sup> étage - 5, bd Descartes 77420 Champs-sur-Marne.

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

## Présentation de la mention

La mention *Lettres modernes* vise à dispenser principalement des connaissances disciplinaires en lettres (littérature française, littérature étrangère, littérature antique, maîtrise de la langue et de l'expression françaises, analyse linguistique et littéraire), mais aussi des connaissances méthodologiques (techniques du commentaire de texte, de la dissertation) et extra-disciplinaires (langues vivantes, philosophie, histoire, histoire des arts, informatique). La formation prépare aux métiers de l'enseignement, de la recherche, de l'édition et de la communication, voire du journalisme.

Soucieuse de l'insertion professionnelle des étudiants (lesquels sont relativement peu nombreux : entre 55 et 64 en L1, entre 26 et 38 en L3), la formation propose trois parcours différents en 3<sup>ème</sup> année de licence : *Lettres modernes* (LM), *Français langue étrangère* (FLE), *Lettres modernes appliquées* (LMA).

Plus centré sur la littérature, le parcours *LM* destine à un master de *Lettres* (spécialité *Recherche* ou spécialité *Édition*) ou à d'autres formations dans les domaines de l'enseignement, de la communication et de la culture. Le parcours *FLE*, qui est plus axé sur les aspects linguistiques et didactiques, vise essentiellement à préparer les étudiants à l'enseignement du français à des étrangers, en leur permettant de poursuivre leur cursus avec un master de didactique de la langue française et de préparer des concours (éducation nationale, administration). Le parcours *LMA*, spécifiquement centré sur les compétences rédactionnelles et sur la maîtrise des logiciels d'édition, prépare aux métiers de la communication et de l'édition (master *Édition multimédia* et master *Culture et métiers du web* à l'Université de Paris Est Marne-la-Vallée). À noter la création d'une double licence *Lettres modernes-Espagnol*, annoncée pour 2013-2014 (maquette votée par le CEVU et intégrée au dossier).

# Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La formation se concentre en L1 d'abord sur la méthode avant d'accroître progressivement le champ des connaissances et des compétences. Les spécialisations en L3 (*LM, FLE, LMA*) permettent d'aider les étudiants à construire un projet professionnel adapté aux besoins socio-économiques du monde d'aujourd'hui. Les différents types d'enseignement sont équilibrés, même si l'on peut éventuellement regretter une présence relativement discrète du latin (voire une absence totale du grec ancien) dans une formation qui prétend dispenser des connaissances en littérature antique et qui propose par ailleurs des cours de philosophie ou de japonais. La formation affiche un souci réel d'effectuer un suivi maîtrisé et même individualisé des étudiants. On peut regretter la faiblesse du nombre d'étudiants obtenant le certificat d'informatique (C2i : entre 8 et 14 par promotion, mais les chiffres donnés sont incomplets) et l'absence d'évaluation des enseignements par les étudiants.

Le système d'information et d'aides apportées aux étudiants semble bien fonctionner depuis la journée de pré-rentrée jusqu'à l'encadrement des stages, en passant par l'organisation d'ateliers de remédiation donnant lieu à des bonifications et par la mise en place de référents pour de petits groupes d'étudiants. Cependant, les taux de réussite restent beaucoup trop modestes (environ 20 % pour un cursus en trois ans ; les chiffres fournis sont un peu confus). Les enseignements extra-disciplinaires permettent partiellement aux étudiants de se réorienter. Malgré de nombreux accords (Erasmus, etc.) avec des universités étrangères (en Europe et ailleurs), la mobilité internationale reste (classiquement) très faible (aucun étudiant sortant). La formation se distingue par le souci d'éviter ou de limiter les abandons d'études (les « décrocheurs » en 1<sup>ère</sup> année sont contactés et relancés par courrier recommandé), mais aucun dispositif n'a été mis en place pour connaître précisément le devenir des étudiants diplômés ou non.

Les semestres 5 et 6 de la licence prévoient des parcours qui ciblent des métiers relativement bien identifiés et le passage dans des masters de la même université est prévu. Chaque étudiant a un enseignant référent pour toute la durée de son cursus, avec un premier entretien privé obligatoire. Un certain nombre de dispositifs innovants ont été créés : ateliers d'écriture, rencontres avec des écrivains et des professionnels du milieu de l'édition. La volonté de préprofessionnalisation est affichée par l'organisation de stages (avec rapport de stage donnant lieu à une soutenance prise très au sérieux) et par la participation au « concours des mini-entreprises » (par exemple : projets « Philettrae » et « Calliope »). Les stages sont possibles au semestre 4 pour les trois parcours ; ils sont obligatoires au semestre 6 pour les parcours *FLE* et *LMA*.

L'équipe pédagogique est diversifiée, mais elle est constituée d'un nombre (relativement) réduit de titulaires, tous impliqués dans les divers aspects de la mention : par exemple, le document présentant le parcours *LM* fait état de 11 titulaires et de 4 enseignants-chercheurs contractuels. Cette équipe est complétée par 16 vacataires, qui sont majoritaires. Le nombre d'heures assurées par des intervenants extérieurs est en hausse significative. L'équipe tente d'instaurer un dialogue croissant avec des entreprises dans le but de valoriser le « profil littéraire » des étudiants concernés. Un conseil de perfectionnement à rôle consultatif était annoncé pour la rentrée 2013. Le profil géographique et social des étudiants (qui ont pour la plupart un bac général) n'est pas connu, alors que divers dispositifs d'information et de valorisation ont été mis en place à destination des lycéens.

- Points forts :

- Une réflexion en progrès sur l'articulation des études littéraires avec le monde du travail.
- Un encadrement important des étudiants.

- Points faibles :

- Le taux de réussite est particulièrement bas.
- Le pilotage (pour la période jusqu'en 2013) n'apparaît pas clairement.
- Il y a des problèmes avec la formation en informatique (C2i).
- Il y a très peu d'étudiants allant à l'étranger pendant leur cursus.

- Recommandations pour l'établissement :

Il est recommandé de formaliser davantage le pilotage de la mention, de maintenir l'effort de formation aux compétences additionnelles (langues vivantes, informatique, latin), de poursuivre dans la voie de la préprofessionnalisation (contacts avec les professionnels, y compris pour le parcours *LM*) et d'encourager davantage la mobilité internationale.



# Observations de l'établissement

Observations à l'évaluation de l'AERES concernant la mention de licence :

## **Lettres modernes**

L'ensemble de l'équipe pédagogique du département de lettres modernes tient à remercier le comité d'évaluation de l'AERES de ses remarques, et se réjouit des points positifs qui ont été soulignés par le rapport (la préprofessionnalisation, ainsi que l'accompagnement individuel des étudiants, notamment).

Concernant les points négatifs qui ont été notés dans le rapport, nous souhaiterions apporter les éléments de réponse suivants :

### **1) Faiblesse de l'internationalisation**

Il est vrai que les étudiants de licence sont relativement peu nombreux à profiter de l'opportunité de suivre un semestre ou une année de cours à l'étranger. Le rapport le souligne : le phénomène est, hélas, relativement « classique » - même si la tendance commence légèrement à évoluer : une étudiante de L3 est partie cette année à l'université de Galatasaray (Turquie).

Cependant il faut tenir compte du très grand nombre d'étudiants étrangers accueillis en licence de lettres modernes, dont les statistiques ne tiennent pas toujours compte dans la mesure où ils n'entrent pas tous dans le cadre des partenariats Erasmus. En particulier, un partenariat avec des universités coréennes (celle de Chonbuk tout d'abord, et, depuis 2013, celle d'Ewha) nous amène à accueillir chaque année une dizaine d'étudiants coréens dans la formation, auxquels s'ajoutent des étudiants d'Amérique latine (Pérou, Brésil).

### **2) Faiblesse des taux de réussite**

Le rapport déplore un taux trop faible, avoisinant les 20% de réussite en 3 ans. Or ce chiffre qui résulte d'une erreur de calcul (mauvais choix de l'assiette statistique). Les chiffres fournis par les enquêteurs spécialisés de l'OFIPE (voir document joint) font apparaître des taux de réussite avoisinant les 50 % en 3 ans (58,6% pour la cohorte 2006, diplômée en 2009 ; 44,4 % pour la cohorte 2007, diplômée en 2010 ; 56,3 % pour la cohorte 2008, diplômée en 2011).

Il convient en outre de noter que, jusqu'en 2012-2013, le calcul des taux de réussite prenait en compte les étudiants étrangers, qui posent des difficultés pédagogiques particulières : tous ne parviennent pas à valider leurs UE, même si cela ne remet pas en cause le bénéfice (évident) de leur passage par la formation (en termes de maîtrise de la langue, d'acquis méthodologiques pour les exercices comme la dissertation). La forte présence d'étudiants étrangers dans la formation (22 à 24% des inscrits) pouvait induire des distorsions dans les résultats statistiques. Il est à noter que depuis la rentrée 2013, le service des relations internationales a mis en place un diplôme « Programmes internationaux » pour les étudiants en échange (et qui ne peuvent être diplômés), ces étudiants ne biaiseront donc plus les statistiques.

### **3) Certification C2i**

La désignation d'un coordinateur C2i au niveau de l'UFR, à la rentrée 2013, ainsi que le travail considérable mené par le nouveau référent C2i désigné à l'université de Paris-Est Marne-la-Vallée, ont permis de remédier aux faiblesses notées dans le rapport pour la période évaluée. Le passage du C2i est obligatoire en L2 : la quasi-totalité des étudiants présents ont obtenu la certification en 2012-2013. Pour l'année 2013-14 nous avons fait appel au même formateur et escomptons les mêmes résultats.

### **4) Suivi des étudiants après la formation**

Outre le travail mené par l'OFIPE sur l'ensemble de l'université, diverses initiatives ont été développées depuis l'année 2012-2013 pour assurer un suivi des étudiants après la formation. Divers groupes ont été créés sur les réseaux sociaux, LinkedIn et Facebook notamment, qui permettent de

maintenir le lien avec les étudiants des générations antérieures (le groupe Facebook réunit des étudiants passés par nos murs depuis parfois dix ans, pour les plus anciens).

### **5) Evaluation des formations**

Sans qu'il y ait mise en place d'une évaluation systématique annuelle, plusieurs procédés d'évaluation des enseignements existent au niveau de la licence. En effet, la plupart des enseignants ont procédé individuellement à l'évaluation des enseignements qu'ils ont dispensés dans la formation. En outre, les délégués étudiants sont convoqués à chaque jury (janvier, juin, septembre) et interrogés sur les cours du semestre ; ils sont également consultés sur les évolutions de la maquette.

Des évaluations plus générales ont été menées par l'établissement mais ont été difficiles à exploiter, en raison de difficultés matérielles : les questionnaires papier utilisés en 2008-2009 se sont avérés inexploitable. Une évaluation est prévue pour l'année 2013-14 et l'équipe réfléchit, en coordination avec le Centre de Ressources informatiques de l'université, à la meilleure manière de formaliser les différentes évaluations pour les exploiter au mieux.

### **6) Pilotage de la formation**

Une réunion du comité pressenti est prévue pour la fin de l'année universitaire 2013-14, comprenant des universitaires, des enseignants du second degré ainsi que des professionnels du secteur privé.

Gilles ROUSSEL  
Président  
Université Paris-Est Marne-la-Vallée

